

Citoyens MILITANTS

www.mrc-france.org



Redresser la France !

Édito / Jean-Luc Laurent, Président du MRC

Jean-Pierre Chevènement a apporté les yeux ouverts, un soutien ferme à François Hollande : « Je me suis décidé en fonction des intérêts de la France. Je crois que dans la grave crise qui se présente et qui n'est pas derrière nous, il faut rassembler toutes les forces de la France. L'homme qui est le mieux à même de rassembler est François Hollande ».

François Hollande s'est engagé à renégocier le traité européen désastreux signé par Nicolas Sarkozy le 2 mars qui conduit la France et l'Europe vers la récession et l'austérité. Cet engagement est au cœur de l'accord politique et électoral pour un contrat de législature que j'ai signé avec Martine Aubry le 9 mars.

Face aux périls de la crise, le PS et le MRC ont décidé d'œuvrer au rassemblement des forces de progrès pour placer la gauche dans une dynamique de victoire et lui permettre de se hisser à la hauteur des enjeux. Le MRC a décidé de s'allier au PS pour faire de la République un rempart contre la finance et un refuge pour tous ses citoyens.

L'accord politique résulte d'une analyse et d'une volonté communes pour redresser la France : sur l'école, les valeurs républicaines, la sécurité, la politique étrangère, la nécessaire réindustrialisation du pays et la reprise en main des acteurs d'une finance aujourd'hui dévoyée.

Pour sa part, fidèle à l'engagement qui est le sien, le MRC fait état des repères qui lui paraissent essentiels : une monnaie moins chère, une construction européenne réorientée autour d'un programme de croissance et non de récession, une énergie nucléaire maintenue comme un grand atout pour la France, l'unité et la souveraineté de la République française préservées.

Après cinq années d'une présidence abaissée et fanfaronne de Nicolas Sarkozy qui a été un président au service des puissants, le MRC a fait un choix simple : il a choisi l'alliance, avec le Parti socialiste pour donner au pays la nouvelle majorité qu'il attend à l'Assemblée nationale.

Le MRC soutient François Hollande car la France a besoin d'être redressée. Pour cela, il faut rassembler dès le 22 avril pour gagner le 6 mai.

Cette alliance préserve l'identité du courant républicain que nous représentons au sein du rassemblement de la gauche. C'est le mandat que m'avait donné le Conseil National le 4 mars dernier. L'accord convient qu'aux côtés des 9 candidats MRC soutenus par le PS et des 6 suppléants, le MRC présentera plus de cent candidats autonomes à travers le pays pour faire entendre sa voix singulière au sein de la future majorité : celle de la cohérence et de la fidélité aux idées qu'il développe depuis toujours.

La zone euro est la seule zone du monde qui verra diminuer son PIB de 0,3 %, alors que, partout ailleurs, il augmente : pays émergents de l'Asie, 7,3 %, Chine : 8,2 %, Amérique latine : 3,8 %, Russie : 3,3 % et même aux Etats-Unis : 1,8 % alors que leur dette, leur déficit public et leur balance extérieure sont beaucoup plus dégradés que ceux de la zone euro.

La monnaie unique comporte un vice congénital : elle juxtapose, en effet, dix sept économies hétérogènes à l'ombre d'une Banque centrale européenne copiée sur le modèle de la Bundesbank allemande. La priorité donnée à la seule lutte contre l'inflation enferme la zone euro dans une croissance lente et un chômage de masse : environ 10 % de la population active. La surévaluation de l'euro, depuis son lancement, en 1999, a creusé avec les Etats-Unis et la Chine dont la monnaie est arriérée au dollar, un écart de compétitivité de 30 %. Au sein même de la zone euro, la politique salariale déflationniste mise en œuvre par l'Allemagne, depuis le début des années 2000, a accru l'écart de quinze points entre ce pays et le reste de la zone euro, écart auquel a contribué aussi la polarisation naturelle qui s'effectue au sein de toute zone monétaire entre la partie riche, industrialisée et excédentaire, et la partie la plus pauvre, dominée par une économie de services et déficitaire.

L'endettement d'Etats de moins en moins solvables devrait aboutir à la crise des dettes souveraines. Le cas de la Grèce n'est qu'un cas extrême, car la crise est générale : le Portugal ne peut plus emprunter qu'à 11 % l'an, l'Espagne et l'Italie à 5,5 %. Cette situation n'est pas tenable dans la durée.

Le MES n'est pas un pare-feu suffisant. A supposer qu'il réussisse à lever 500 milliards d'euros sur les marchés financiers, comment ferait-il face à un possible défaut de l'Italie, dont la croissance, en 2012, sera négative (-1,8 %), alors que sa dette publique atteint 1900 milliards d'euros dont près de 300 devront être levés cette année ? Au mieux, cet argent ne servira qu'à renflouer les banques. Mal pensée, dès le départ, la monnaie unique se révèle être un tonneau des Danaïdes où s'engloutira toujours davantage l'argent des contribuables.

L'aliénation de la souveraineté monétaire par le traité de Maastricht devait inévitablement aboutir à l'aliénation de la souveraineté budgétaire. Nous assistons à la naissance d'une Europe post démocratique où le vote du budget sera soustrait au vote des Parlements, dont c'était depuis des siècles la raison d'être. Ainsi se vérifie la formule lancée au moment de la ratification en 1992 du traité de Maastricht par Philippe Seguin : « 1992 c'est l'anti 1789 ! ».

Le « grand saut fédéral » dans lequel on nous propose d'entrer ne comporte aucun élément de redistribution ou d'aménagement du territoire. Le florilège des mirages entretenus depuis vingt ans - prospérité, plein emploi, surclassement du dollar, avènement d'une Europe-puissance - montre à l'évidence que ceux qui ont conçu la monnaie unique n'en ont pas vu les conséquences et ne signeraient sans doute plus aujourd'hui le traité de Maastricht.

ORGANISER EN EUROPE NON PAS LA RÉCESSION, MAIS LA CROISSANCE

Extraits de l'intervention de Jean-Pierre Chevènement au Sénat le 28 février 2012

I - LE PROCESSUS DE DESSAISISSEMENT DES PARLEMENTS NATIONAUX S'EST MIS EN MARCHE AUSSITÔT LA CRISE DE L'EURO DÉCLARÉE

En septembre 2011, le Conseil européen, au prétexte de coordination budgétaire, a instauré un « semestre européen » dont la mise en œuvre a commencé au début de 2011. Sur la base d'un examen de croissance effectué par la Commission, le Conseil européen adresse des orientations aux Etats-membres. Ceux-ci doivent élaborer des stratégies budgétaires à moyen terme. La Commission européenne est désormais saisie dès le mois d'avril des projets de loi de finances annuels que le Parlement vote autour du 20 décembre. Les Etats soumis à la procédure du déficit excessif sont tenus d'élaborer des programmes de stabilité et de convergence et des programmes nationaux de réforme d'inspiration libérale visant la stabilité financière, la compétitivité ou l'assouplissement du marché du travail, etc.

Le Parlement européen a inclus le « semestre européen » dans un paquet « gouvernance économique », encore nommé « Six pack », car incluant cinq règlements et une directive de la Commission, à quoi deux textes dits « Two Pack » se sont rajoutés à la fin de l'automne 2011. Il s'est ainsi mis en place de Bruxelles un système de surveillance précoce, de normes, bref de contrôle et de supervision, visant à mettre sous tutelle les budgets des pays membres

et les orientations de leur politique économique. Le gouvernement italien de M. Berlusconi s'est vu imposer par M. Olli-Rehn, Commissaire aux affaires économiques, trente-cinq conditions avant de devoir céder la place à celui de M. Monti, ancien Commissaire européen dont le libéralisme militant recueille la confiance des institutions de Bruxelles.

Ainsi, après la souveraineté monétaire, les Etats se trouvent-ils peu à peu dépossédés de leur souveraineté budgétaire. Mais ce n'est pas encore assez !

a) L'Allemagne, en 2010, avait inscrit dans sa Constitution ce qu'elle appelle un « frein à l'endettement » qui va bien au-delà des engagements du pacte de stabilité. Le déficit budgétaire, sauf circonstances exceptionnelles, ne pourra plus désormais dépasser, en 2016, 0,35 % du PIB.

b) M. Sarkozy a voulu faire adopter, en juin/juillet 2011, un projet de loi constitutionnel tendant à instaurer une prétendue « règle d'or », en fait règle d'airain. Une loi organique devrait désormais préciser le contenu de « lois-cadres d'équilibre des finances publiques », s'imposant aussi bien aux lois de finances qu'aux lois de financement de la Sécurité Sociale. Une telle disposition porterait un coup mortel aux prérogatives du Parlement, au droit d'initiative parlementaire, au droit d'amendement, au rôle des Commissions.

c) Le Président de la République, de concert avec Mme Merkel, a européenisé sa prétendue « règle d'or » au travers du traité de stabilité, de coopération et de gouvernance dit TSCG signé en marge du Conseil européen les 1er et 2 mars derniers.

II - LE TSCG OU L'EUROPÉANISATION DE LA RÈGLE D'OR

1) Le TSCG flatte dans le mauvais sens la psychorigidité des dirigeants allemands. Un seul bon point mérite de lui être accordé : la réunion périodique de sommets des chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro sous une présidence spécifique à ladite zone. Mais pour l'essentiel, **c'est un traité disciplinaire qui va encore au-delà de la prétendue « règle d'or » inscrite à l'article 3.**

a) Le traité demande non seulement l'inscription dans un texte « de préférence constitutionnel » d'une limitation à 0,5 % du PIB du déficit public structurel. Il comporte aussi une clause de désendettement à vingt ans pour ramener à 60 % du PIB la dette des Etats qui dépassent ce chiffre : ainsi en va-t-il de la France 90 %, et plus encore de l'Italie 120 % du PIB. A la suppression du déficit, soit quatre points du PIB, il faudrait ajouter 1,5 point supplémentaire, soit 110 milliards d'euros.

b) En cas de déficit excessif, le traité donnerait à la Commission et au Conseil européens le droit d'inter-

venir directement dans la procédure parlementaire en imposant un soi-disant « partenariat budgétaire et économique » ainsi qu'un « programme de réformes structurelles », d'essence libérale.

c) Des sanctions quasi automatiques s'imposeraient sous l'égide de la Cour de Justice de l'Union européenne en cas de non respect de la trajectoire fixée, sauf décision du Conseil européen prise selon une règle de majorité inversée excluant de surcroît le pays déviant. Les amendes frappant les pays en difficulté pourraient atteindre 0,1 % du PIB, ainsi pour la France 2 milliards d'euros.

d) L'intrusion des institutions européennes – Commission, Conseil, Cour de Justice – est clairement officialisée par le projet de traité. Les Etats nationaux deviendraient de grandes collectivités locales qui ne

pourraient s'endetter pour investir. Cette disposition menace évidemment notre budget de la Défense et particulièrement notre force de dissuasion, dont la légitimité est paradoxalement contestée par plusieurs de nos voisins, à commencer par le plus puissant d'entre eux. Ce projet de traité aliénant à l'évidence la souveraineté de la France devrait être soumis à référendum.

Je demande que le président de la République qui déclare recourir plus souvent au référendum, s'engage clairement à en organiser un sur le projet de traité européen.

e) Enfin, le contrôle démocratique des Parlements nationaux est curieusement dissous, s'agissant d'un traité intergouvernemental, dans une vague « Conférence inter-parlementaire » associant les Commission des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat et celle du parlement européen, dans un exercice de simple information.

Au principe de souveraineté, et donc d'égalité des Etats, est substitué un principe d'inégalité et donc une hiérarchie entre les Etats selon les moyens dont ils disposeront. Ce projet de traité sacrifie à la fois les intérêts de la France, ceux bien compris de l'Europe et le bon sens lui-même.

2) Ce projet est proprement suicidaire. Prétendre vouloir réduire de cinq points et demi, soit 110 milliards d'euros, le déficit des administrations publiques d'ici 2016, c'est condamner le pays à une récession à perpétuité, d'autant plus profonde que le même traitement s'appliquerait simultanément à tous les pays de la zone euro. Un spectre hante désormais l'Europe, celui d'une récession prolongée. La réduction brutale et simultanée des dépenses publiques, au prétexte d'assurer le remboursement des dettes, rendra celui-ci plus difficile encore comme on le voit en Grèce, pays désormais mis en tutelle et pour longtemps, au mépris des idéaux de démocratie et de responsabilité, sur lesquels on prétendait fonder l'Europe.



III - UN PROJET DE TRAITÉ QU'IL FAUDRA RÉVISER

Ce projet de traité n'est pas encore ratifié.

1) Il devra être profondément révisé et d'abord dans son objectif fixé à l'article 3 : il faut rendre aux Etats la possibilité de s'endetter pour investir.

2) S'agissant d'un traité intergouvernemental, les prérogatives des Parlements nationaux, en dernier ressort, devront être affirmées clairement et non pas noyées dans une pseudo concertation au niveau des Commissions des Finances avec celle du Parlement européen. Une compétence, même déléguée, doit rester contrôlée démocratiquement.

3) Enfin, un tel projet de traité est inconcevable et serait inacceptable s'il ne dotait pas la zone euro de puissants moteurs de croissance. **Il faut organiser en Europe non pas la récession mais la croissance.**

- Cela est possible si la Banque Centrale voit élargir ses missions, si l'euro aujourd'hui surévalué est ramené à une quasi parité avec le dollar et en tout cas à un cours proche de celui qu'il avait au moment de son lancement.
- Il est temps de lancer un grand plan européen d'investissement en matière d'équipements structurants, de recherche, d'innovation, de transition énergétique, plan qui devrait être financé par un emprunt européen. Pour cela, peut-être plus que pour mutualiser les dettes, l'Allemagne se laisserait-elle convaincre de lancer des eurobonds.
- Enfin, une politique de relance salariale pourrait être lancée par les pays dont la compétitivité le permet.

4) Le naufrage de la zone euro se retournerait contre l'Allemagne, comme l'a très bien vu l'ancien Chancelier Helmut Schmidt dont Mme Merkel ferait bien d'écouter les sages conseils.

5) Qu'aurait dû faire M. Sarkozy et que devra faire le prochain Président de la République française ?

Plutôt que d'obtempérer, sans le dire, à la doxa économique à courte vue de nos amis allemands, il eût fallu réunir une grande conférence de presse à la De Gaulle et dire clairement : « L'Europe est, depuis le début, l'œuvre commune de l'Allemagne et de la France qui au lendemain de la deuxième guerre mondiale, a tendu la main à cette dernière, pour ne pas renouveler les erreurs commises au lendemain de la première. L'action commune de la France et de l'Allemagne au service de l'Europe implique l'égalité des deux partenaires, comme cela avait été convenu dès 1950, entre Konrad Adenauer et Jean Monnet. »

Aujourd'hui l'Allemagne a retrouvé son unité grâce à la solidarité de ses alliés. Elle a aussi retrouvé sa puissance qui est d'abord celle de son industrie et, bien sûr, l'expression de la valeur de son peuple. Elle a le choix entre deux politiques :

- Celle du cavalier seul, au prétexte de jouer dans la

Retrouvez le texte intégral de l'intervention sur...



Le blog de Jean-Pierre Chevènement

Sénateur du Territoire de Belfort, président d'honneur du Mouvement Républicain et Citoyen (MRC) et président de la Fondation Res Publica

Cour des Grands : Russie – Chine – Inde – Brésil et bien sûr Etats-Unis. Cette politique prolongerait celle suivie depuis le lancement de l'euro et inscrite dans le projet de traité. Elle creuserait les différences et les inégalités en Europe.

- Ou bien, et c'est ce que la France lui propose, l'Allemagne choisit d'être « l'Allemagne européenne » dont rêvait Thomas Mann. Mais alors elle accepte de faire reposer le projet européen sur un compromis dynamique entre toutes les nations européennes. Il faut alors renverser la perspective et mettre la monnaie au service des peuples (et non l'inverse). La création monétaire n'est pas l'affaire des banques. Elle est d'abord celle des peuples.

La première politique, celle du « cavalier seul », est pour l'Allemagne une voie sans issue. Elle débouchera inévitablement sur l'éclatement de la monnaie unique.

Il y a en effet trois scénarios possibles :

- soit la recherche d'un ajustement dans une politique de dépression économique ;
- soit une modification de l'architecture de la zone euro et particulièrement du rôle de la Banque Centrale ;
- soit l'éclatement qu'on peut chercher à maîtriser en substituant à l'euro monnaie unique, un euro monnaie commune à des devises nationales inconvertibles sauf en euros et organisées dans un SME bis selon des parités fixes mais périodiquement renégociables. L'ajustement par la monnaie se substituerait à l'ajustement douloureux par les revenus.

Il est temps pour la France de retrouver sa voix en Europe. La France doit parler le langage de la franchise qui va avec l'amitié.

Seule la seconde voie, celle d'une « Allemagne européenne » dans une « Europe européenne », pour reprendre l'expression du général de Gaulle, peut répondre aux intérêts vitaux de tous ses peuples et à leur souci d'égalité. Elle seule peut assurer un avenir prospère et pacifique à tous, y compris à l'Allemagne elle-même. Voilà ce que la France pense et elle est prête évidemment à en parler à l'Allemagne, tout le temps qu'il faudra, en y associant bien sûr les autres peuples qui y trouveront aussi leur compte. Voilà ce que devrait être le langage de la France.

Ou bien l'Allemagne accepte de changer les règles de la monnaie unique ou bien ultime possibilité, elle s'accorde avec les autres pays pour en changer la nature. Le moment de signer le projet de traité, à la veille d'échéances électorales importantes est une atteinte de plus à la souveraineté des peuples. Ce choix a été fait par Nicolas Sarkozy. Mais le peuple français a encore les moyens de rebattre les cartes ! ■

L'ACCORD POLITIQUE AVEC LE PARTI SOCIALISTE POUR REPRENDRE EN MAINS NOTRE AVENIR

Le texte signé le 9 mars 2012, que nous publions intégralement ci-dessous, préserve notre liberté de pensée. Les passages en couleur mettent en évidence les principales positions du MRC.

Le Parti Socialiste et le Mouvement Républicain et Citoyen, dans le respect de l'identité de chacun d'entre eux, telle qu'exprimée dans leurs projets respectifs, ont décidé de conclure un accord pour un contrat de législature.

Ensemble nous voulons apporter aux défis de la crise une réponse responsable, ambitieuse et innovante et redonner ainsi espoir à notre peuple tout entier.

La crise la plus grave que le monde ait connue depuis les années 30, dans ses multiples dimensions - financière d'abord, économique, sociale mais aussi politique et morale - n'épargne ni la France ni l'Europe à qui notre destin est lié. La crise de la globalisation financière fait trembler sur leur fondement les vieilles certitudes, celles d'un progrès social qui était acquis et avec elles la tentation de croire que nous pourrions tourner le dos au monde réel.

Quel est ce monde ? Le triomphe du capitalisme spéculatif et prédateur, fait incontournable, résulte de **rente ans de libéralisme sans frein, fruit des politiques de dérégulation menées par les gouvernements libéraux et conservateurs** qui ont favorisé la finance et la rente plutôt que le travail. Loin d'avoir affecté les pays émergents, en premier lieu la Chine dont le développement économique formidable s'appuie en bonne partie sur un faible coût salarial, cette « révolution conservatrice » a fait régresser aussi bien les pays les plus pauvres, atteints de plein fouet par la spéculation sur les terres et les matières premières, dépouillés de leurs élites et d'une partie de leurs travailleurs attirés par un monde meilleur, que **les couches populaires et moyennes**

des pays riches du continent américain et de l'Europe qui ont vu leurs richesses industrielles disparaître à coup de délocalisations et de transfert du pouvoir vers les élites financières, sur fond de démission du pouvoir politique. La surévaluation de l'euro handicape les exportations et les PME, favorise la finance et la rente plutôt que le travail. Le problème lancinant du développement des peuples, non réglé par le 20^e siècle qui en avait pourtant fait un objectif universellement reconnu, les guerres et le terrorisme, l'idéologie



Martine Aubry, Première secrétaire du Parti socialiste, et Christophe Borgel, secrétaire national chargé de la vie des fédérations et des élections, accueillent la délégation du MRC conduite par Jean-Luc Laurent, accompagné de Marie-Françoise Bechtel, Bastien Faudot, Julien Landfried et David Bouderballa.

du prétendu choc des civilisations, la question de la dégradation du climat, la régression de la conscience collective, des valeurs non marchandes, et du sens du progrès, **du goût pour la science et la raison éclairée**, la montée des obscurantismes et des fanatismes, **la régression de l'esprit civique** font aussi partie de ce legs que le 21^e siècle doit aborder les yeux grands ouverts.

En accord sur ce diagnostic du monde tel qu'il est et des défis qu'il porte, nos deux partis veulent proposer au peuple français des réponses ambitieuses, cohérentes et porteuses d'espoir.

Nous avons une analyse commune des atouts sur lesquels notre pays

peut s'appuyer pour répondre à des défis d'une ampleur majeure, tels qu'il n'en a pas connus depuis soixante ans. Nous pensons que ces défis doivent être analysés et mesurés sans céder ni au catastrophisme **ni à la tentation du replâtrage : les fissures de la mondialisation sont en quelques années devenues des gouffres.** La construction de l'avenir doit se faire de façon ambitieuse, sans se cramponner aux recettes du passé, en gardant les yeux ouverts sur le monde qui vient. Notre accord découle de cette approche d'ensemble.

1) La traduction première des effets de la crise en France est **la perte de la richesse productive** sans laquelle aucun grand pays ne peut se maintenir à son rang ni préserver un haut niveau de protection sociale. En France, toutes les couches sociales sont atteintes par la « mobilité descendante », mais **les classes populaires souffrent plus que d'autres** de la fin de la réalité de l'ascension sociale. Le travail, valeur que les années 70 avaient mise en doute, vient à manquer et ce manque démontre ce que

la société et l'individu lui devaient en cohésion, en protection et en dignité. **La désagrégation sociale qui menace non seulement nos villes et nos banlieues mais aussi les zones intermédiaires, péri-urbaines et péri-rurales, véritables friches économiques et sociales**, la régression du modèle social, la ponction de la richesse nationale au profit de groupes prédateurs, l'immoralité d'une distribution des profits au bénéfice de la rente, le déséquilibre de la rémunération capital/travail dans la valeur ajoutée, tout cela doit entraîner une prise de conscience non seulement morale, mais aussi politique. **Nous ne sommes plus dans les années 1990. Cette situation doit être renversée et non acceptée.** Les

problèmes ne doivent pas être éludés. Les solutions, si elles sont difficiles, doivent être justes. Elles doivent être inventives. Elles doivent regarder loin et haut. Sans cela nous ne serons pas à la hauteur de la crise.

Le PS et le MRC partagent ainsi le souci de mettre la France à la hauteur du défi historique d'une crise qui pose la question de notre avenir. Pour ce faire, ils conviennent qu'il est nécessaire de faire des propositions innovantes dans tous les domaines clés conditionnant cet avenir : l'activité économique, la monnaie, la justice sociale et fiscale, l'emploi, la confiance rendue au peuple français sont les éléments d'un redressement nécessaire.

Nous proposons donc un certain nombre de mesures permettant d'atteindre ces objectifs : la reprise en main des acteurs d'une finance aujourd'hui dévoyée, par **un contrôle public efficace, une politique de croissance et non de récession** à l'échelle européenne, la justice fiscale par la redistribution de l'effort à proportion de l'ensemble des revenus et notamment des revenus du capital, **la réindustrialisation du pays pour reconstituer notre compétitivité, une parité monétaire plus juste**, un soutien prioritaire à l'investissement et à la recherche pour les PME, la consolidation de leurs capitaux propres avec **une mobilisation à cet effet de l'épargne nationale**. Ce sont là les clés de notre avenir.

6 L'indépendance énergétique de la France est une autre clé. Le PS et le MRC se prononcent pour une politique énergétique innovante en matière d'énergies renouvelables, et vigoureuse en matière d'économies d'énergie, capable d'assurer les mêmes performances tout en préservant l'environnement et le climat. La garantie de la sûreté de l'outil nucléaire fait partie des premiers objectifs à rechercher dans le cadre d'un système renforcé de **contrôle public incluant le contrôle sur la sous-traitance**. Les décisions seront prises à l'issue d'un grand débat public. Le Parti Socialiste souhaite engager notre pays dans une transition énergétique maîtrisée, avec un objectif

de 50 % d'énergie nucléaire dans la production d'électricité en 2025, en développant des filières de pointe dans les énergies renouvelables. Les consommateurs seront protégés par l'instauration d'une tarification progressive selon les usages qui garantira l'accès de tous à l'électricité et au gaz. **Le MRC estime qu'il ne doit pas être porté atteinte à notre industrie nucléaire et à ses capacités, à ses yeux garantes d'une électricité moins chère et moins polluante et atout majeur pour nos exportations et nos emplois.**



La signature de l'accord par Martine Aubry et Jean-Luc Laurent

2) Nous croyons aussi que le redressement de notre pays passe une restauration de la promesse républicaine d'égalité et par une conscience collective mieux formée à la citoyenneté, grâce à une école dont les moyens seront à la fois renforcés et répartis à raison des besoins prioritaires (lutte dès le départ contre l'échec scolaire, promotion des études longues à l'université), par le renforcement de la sécurité grâce à un respect ferme et équilibré de la loi républicaine, par une réaffirmation des objectifs et moyens de l'égalité des chances et de l'accès aux droits **qui aillent très au-delà de la lutte contre les discriminations**, englobant des actions cohérentes touchant au logement, à la santé, à la parité dans la vie professionnelle, à la sécurisation des territoires fragiles aussi bien qu'une

politique active en faveur notamment de l'égalité des chances par des allocations d'étude et des aides au logement et des aides à l'emploi en faveur des jeunes, étudiants ou travailleurs - grande priorité nationale. Le MRC et le PS prennent acte de leur désaccord sur la Charte des langues régionales et minoritaires. **Le MRC n'est pas favorable à sa ratification et s'inquiète des dispositions qui pourraient remettre en cause l'unité et la stabilité du droit sur le territoire de la République**. Le Parti Socialiste, qui s'est engagé à la ratifier, considère que la langue française, langue

de l'exception, langue de la culture, langue qui s'offre aux autres n'a rien à craindre et que la reconnaissance de la diversité participe au renforcement de l'unité.

3) Nos deux partis doivent approfondir ensemble leur vision de l'Europe en dépassant les oppositions du passé. La crise que traverse la zone euro, crise structurelle et non conjoncturelle, crise politique et pas seulement crise de la dette, appelle de la part de notre pays des initiatives à la hauteur des enjeux. La brutalité et la profondeur de la crise financière et économique qui secoue le monde et l'Europe imposent **une révision des objectifs et méthodes de la construction européenne telle qu'elle s'est développée**. Nous devons arriver à une action commune imposée par l'urgence de la situation car nous

sommes devant un défi historique : c'est l'avenir de notre pays qui se joue aujourd'hui.

Pour préserver autant qu'il se peut la solidité de la zone euro, il faut agir **en prenant la mesure de la déconnexion d'économies nationales très différentes**, du déficit de politique économique et du déficit démocratique. Le Parti Socialiste et le MRC considèrent que la crise de l'euro impose la mise en place d'un **véritable gouvernement économique européen** : la Banque centrale doit jouer pleinement son rôle dans le sens du soutien à la croissance, le MES si possible appuyé sur la BCE doit être en capacité de mutualiser la dette des Etats, une taxe sur les transactions financières et une régulation financière efficace doivent être mis en place sans plus tarder, la BEI doit financer de grands projets innovants, un budget européen peut être alimenté par de nouvelles ressources. **Un tel gouvernement doit être pleinement démocratique et pour cela associer les parlements nationaux.** Il doit concerner tous les aspects de la politique économique.

Le MRC, qui rappelle qu'il s'est opposé au traité de Maastricht, propose en premier lieu une révision des statuts de la BCE afin que l'objectif de croissance soit intégré dans ses missions et qu'il soit mis fin à la politique de l'euro cher qui nuit gravement à la compétitivité de la plupart des Etats de la zone. Le MRC sera également attentif au maintien de la souveraineté budgétaire qui ne saurait en aucun cas être soustraite au contrôle des parlements et à une monnaie européenne conforme à nos intérêts.

Nos deux partis conviennent que le traité européen, tel qu'il a été prévu par le sommet du 30 janvier 2012 et signé le 2 mars dernier, est inacceptable. La vision purement budgétaire

et disciplinaire qui est celle du traité déboucherait sur une austérité et une récession généralisées. Le traité doit être renégocié afin d'introduire dans l'architecture de la zone euro des moteurs de croissance aujourd'hui défaillants : **rôle clé de la BCE dans le rachat des dettes publiques et dans le soutien à la croissance**, emprunt européen permettant de financer un grand plan d'investissement, relance salariale dans les pays auxquels leur compétitivité le permet, **politique de change assurant un euro compétitif.**

Le MRC et le PS conviennent que la construction européenne doit être réorientée. Au-delà, pour sortir l'Europe de l'austérité dans laquelle elle s'enfonce, nos deux partis veulent engager une négociation constructive avec l'ensemble de nos partenaires européens en impulsant un débat à tous les niveaux avec les acteurs politiques (gouvernement, Parlement, partis politiques) et avec les acteurs sociaux, notamment syndicaux. Nous nous accordons sur l'idée qu'il faut progresser de façon réaliste en rectifiant ce qui ne peut à l'évidence continuer. Nous sommes prêts à avancer ensemble avec imagination et détermination dès lors que les impératifs de l'intérêt national l'exigent. En effet il n'y a pas d'opposition entre l'intérêt de la France et la construction d'une Europe « européenne ». L'Europe doit se faire non pas en dehors des nations mais dans leur prolongement pour permettre à notre continent de peser de manière autonome dans le monde de demain. **La mise en place de coopérations renforcées peut constituer un moyen de relancer le projet européen avec les Etats qui partagent notre ambition.**

Le Parti Socialiste et le MRC souhaitent une véritable démocratisation de l'Europe. **Le MRC considère que la démocratie vit d'abord dans les nations, ce qui n'exclut pas des délégations de compétences à un**

niveau supranational, dès lors que l'exercice de ces compétences reste démocratiquement contrôlé par les gouvernements et les parlements nationaux.

4) Concernant la politique étrangère, la tradition d'équilibre et d'indépendance de la politique française avec laquelle nous appelons les uns et les autres à renouer après la politique d'abandon pratiquée par Nicolas Sarkozy, notamment vis-à-vis de l'OTAN, est la garantie de peser dans le sens d'une vision juste du monde. Nous sommes ainsi particulièrement désireux de voir reconnaître un Etat palestinien viable aux côtés d'un Etat d'Israël dont la sécurité sera garantie, et plus largement de peser en faveur d'une politique permettant d'accompagner le monde multipolaire qui se dessine aujourd'hui. Comme François Hollande s'y est engagé pour la durée de son mandat, nos deux partis conviennent de la nécessité du **maintien du siège français au conseil de sécurité de l'ONU ainsi que du droit de veto.**

Le PS et le MRC affirment leur attachement au **maintien d'une dissuasion nucléaire efficace.** Ce maintien est en effet indispensable dans un monde où les arsenaux nucléaires continuent de se développer, notamment en Asie. **Il suppose que les deux composantes de notre force nationale de dissuasion soient pérennisées. Le budget de la France ne peut faire l'impasse sur ce choix décisif.** Il n'en va pas seulement de l'indépendance de la France mais de celle de l'Europe elle-même.

Il n'y a, à ce jour, pas de politique extérieure européenne cohérente. L'histoire récente le montre avec la guerre d'Irak et l'intervention en Libye, pour ne prendre que ces deux exemples. Dans ces conditions, une France forte est nécessaire à l'affirmation d'une politique étrangère européenne. ■

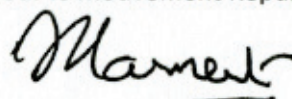
Paris, le 9 mars 2012

Pour le Parti Socialiste,



Martine AUBRY

Pour le Mouvement Républicain et Citoyen,



Jean-Luc LAURENT

L'analyse de l'accord par Patrick Quinqueton, *Secrétaire national* & Clément Lacaille, *Délégué national*

Il est utile de relever, dans l'accord conclu entre le MRC et le PS, les points importants, qu'il s'agisse des positions communes et des désaccords assumés.

POSITIONS COMMUNES

Politique économique

- La Crise résulte de 30 ans de libéralisme sans frein accepté par des gouvernements qui ont démissionné de leurs responsabilités.
- L'Euro surévalué favorise la finance et la rente plutôt que le travail, handicape nos exportations, provoque la désindustrialisation du pays.
- La France a perdu sa richesse productive ; les couches populaires et moyennes ont subi une régression. La désagrégation sociale menace non seulement nos banlieues, mais aussi les zones intermédiaires, péri-urbaines et péri-rurales, véritables friches économiques et sociales.
- Les fissures de la mondialisation sont devenues aujourd'hui de véritables gouffres. Les replâtrages concevables dans les années 90 sont dépassés ; il faut renverser la situation et non plus l'accepter.
- Il faut refuser la récession, exercer un contrôle public de la finance, instaurer une politique de croissance à l'échelle européenne, obtenir une parité monétaire plus juste et réindustrialiser la France.
- L'indépendance énergétique requiert une politique innovante en matière d'énergies renouvelables, d'économie d'énergie, de garantie de la sûreté de l'outil nucléaire par un contrôle public incluant la sous-traitance.

Valeurs de la République

- L'esprit civique, la conscience collective, les valeurs non-marchandes, le goût pour la science et la raison éclairée sont en régression.
- L'idéal républicain d'égalité des citoyens doit être restauré et la conscience collective mieux formée à la citoyenneté. Les mesures à prendre doivent aller très au-delà de la lutte contre les discriminations : école, santé, parité, emploi.

Politique européenne

- La crise est structurelle : financière, économique, mais aussi politique. Sa brutalité et sa profondeur imposent une révision des objectifs et méthodes de la construction européenne telle qu'elle s'est développée.
- Le prochain Traité européen est inacceptable, il provoquerait une austérité et une récession généralisée, et doit être renégocié : rachat des dettes publiques par la BCE qui doit soutenir la croissance, grand plan d'investissement financé par un emprunt européen, relance salariale, politique de change assurant un euro compétitif.
- Un véritable gouvernement économique de la zone euro avec l'objectif de soutenir la croissance doit être mis en place (mutualisation des dettes, taxes sur les transactions financières, grands projets innovants). Ce gouvernement doit être pleinement démocratique et associer les parlements nationaux. Des coopérations renforcées avec des Etats partageant notre ambition sont à mettre en place pour relancer le projet européen. ►

Politique étrangère

- Renouer avec la tradition d'équilibre et d'indépendance de la France, dont le siège au Conseil de Sécurité de l'ONU avec droit de veto sera nécessairement maintenu.
- Notre force de dissuasion nucléaire sera maintenue, ses composantes aérienne et océanique pérennisées, et son efficacité préservée. L'indépendance de la France mais également de l'Europe l'exige. Le budget ne fera pas l'impasse sur ce choix décisif.

POINTS DE DÉSACCORDS AFFICHES

Politique européenne

- Le MRC rappelle son opposition au Traité de Maastricht, propose la révision des statuts de la BCE afin que l'objectif de croissance soit intégré dans ses missions et qu'il soit mis fin à la politique de l'euro cher. De plus, la souveraineté budgétaire ne saurait en aucun cas être soustraite au contrôle des parlements nationaux, et la monnaie devra être conforme à nos intérêts.
- Le MRC considère que la démocratie vit d'abord dans les nations, les compétences éventuellement déléguées au niveau supranational restant contrôlées par les gouvernements et les parlements nationaux.

Deux autres désaccords explicités

- Le MRC estime qu'il ne doit pas être porté atteinte à notre industrie nucléaire et à ses capacités, garantes d'une électricité moins chère, moins polluante, atout majeur pour nos exportations et nos emplois. Le PS souhaite engager une transition énergétique maîtrisée avec un objectif de 50 % d'électricité nucléaire en 2025.
- Le MRC n'est pas favorable à la ratification de la Charte des langues régionales et minoritaires, ses dispositions pouvant remettre en cause l'unité et la stabilité du droit sur le territoire de la République. Le PS s'est engagé à la ratifier, considérant que la langue française n'a rien à craindre et que la reconnaissance de la diversité participe au renforcement de l'unité.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA PORTÉE DE CET ACCORD

1. Par comparaison avec la rhétorique européiste déclamée depuis Maastricht, les constats critiques que le PS dresse aujourd'hui de la situation manifestent un réel changement dans ses perceptions. La question de sa responsabilité est évidemment esquivée, car il est toujours difficile de reconnaître ses erreurs. Et il est évident que la majorité des socialistes continue à cultiver les dogmes de l'Union et l'esprit des Traités, même si d'autres sont plus critiques. Il nous faut reconnaître cette évolution et nous appuyer sur son potentiel de réorientation de la politique européenne.
2. Si François Hollande est élu - ce que nous souhaitons -, notre désaccord sur la forme prise par la construction européenne et notamment ses accointances avec l'ultralibéralisme et la dérégulation financière sera plus que jamais d'actualité. Le présent accord n'est pas par lui-même susceptible de conduire à rompre avec ce système. Il est, par exemple, significatif que n'ait pas pu être retenue, même comme l'expression d'une position du MRC, la phrase : « Si les règles de la monnaie unique ne pouvaient être changées du fait de l'excessive rigidité du gouvernement allemand sur le rôle de la BCE, le MRC se prononce pour la mutation négociée de l'euro de monnaie unique en monnaie commune ». Mais la question reste largement ouverte et nous parions sur le mouvement qui peut résulter des événements.
3. La conjugaison des dettes (publique et privées), de la désindustrialisation, de la paupérisation et des régressions sociales va probablement entraîner une succession des tensions croissantes. Les ajustements conjoncturels pourront être utiles, mais ne feront que repousser les échéances. Les réalités économiques et sociales exerceront une telle pression que les hommes et les femmes au pouvoir qu'ils auront du mal à y résister. Le choix sera de subir totalement la loi du capitalisme financier ou de « reprendre en mains notre avenir », en s'appuyant sur le pouvoir souverain du peuple. L'élection de François Hollande est nécessaire. Les républicains devront être capables de porter ce projet de rupture, avec conviction et sans sectarisme, pour rassembler autour d'une telle perspective. Le MRC y aura une crédibilité, et donc une responsabilité à raison de la continuité de son analyse. C'est dans cette perspective historique qu'un tel accord prend sens. ■



Le volet électoral du contrat de législature

*Par Bastien Faudot
Secrétaire national
chargé des élections*

Bastien Faudot, Secrétaire national en charge des élections, a participé activement aux négociations avec le Parti socialiste. Les discussions ainsi engagées ont permis de conclure un contrat de législature en deux parties : à côté de l'accord politique, il a été conclu un accord électoral.

Bastien nous livre ici son analyse des aspects électoraux du contrat de législature.

Le contrat de législature signé entre le MRC et le PS dispose d'un volet électoral. Ce dernier permet au MRC d'obtenir le soutien du PS dans 9 circonscriptions, auxquelles s'ajoutent 6 suppléances, qui ne sont pas à ce jour définitivement fixées.

Au plan quantitatif, le MRC bénéficie d'une représentation comparable à celle de 2007. Constatant l'impossibilité de trouver un terrain d'entente dans le Pas-de-Calais et la Haute-Garonne, ces deux départements ne sont pas inclus dans l'accord à ce stade et le MRC dispose de sa liberté d'action pour y présenter des candidats là où il le souhaite. La situation pourra évoluer en fonction des discussions qui auront lieu au niveau des fédérations.

L'appréciation de la dimension qualitative d'un tel accord demeure toujours un exercice délicat. La question électorale n'est pas une science exacte et l'issue du scrutin dépend de nombreux facteurs : la dynamique de campagne, le contexte local, les éventuelles dissidences, la mise en œuvre concrète de l'accord avec nos partenaires, et bien entendu, le résultat de l'élection présidentielle qui donne le « la » du rapport de force politique. Au total, une seule des neuf circonscriptions semble hors de portée « sur le papier ». D'ores et déjà nos candidats ont commencé leur campagne sur le terrain pour gagner. La mobilisation militante sera pour eux décisive.

Au-delà de la définition des circonscriptions dévolues à notre mouvement, le volet électoral de l'accord contient différentes dispositions dites « complémentaires », mais néanmoins essentielles.

Il est convenu que cet accord ne « pourra faire l'objet de remise en cause » en fonction des résultats de l'élection présidentielle et des négociations qui interviendront avec d'autres partenaires de gauche. Cette clause permet de maintenir les termes de l'accord sur toute la durée de la séquence jusqu'au scrutin.

Il est par ailleurs précisé que la responsabilité de l'organisation de la campagne et de la propagande échoit aux candidats titulaires. Partout où le PS et le MRC seront en situation de soutien réciproque, notre logo devra figurer en bonne place et un espace d'expression sera accordé. Pour s'en assurer, les fédérations, et avec elles, les militants, devront se mobiliser pour que la dynamique collective permette aux candidats d'union de l'emporter.

Le volet électoral du contrat de législature nous permet d'espérer une meilleure représentation du MRC demain au parlement. Désormais la campagne doit partout se mettre en place. Notre objectif a le mérite de la clarté : permettre à de nouveaux députés issus de nos rangs de rejoindre Christian Hutin pour porter nos idées sur les bancs de l'Assemblée. Et de garder présent à l'esprit l'intention concrète qui nous anime derrière l'âpre arithmétique de la question électorale : développer notre influence et incarner notre combat. ■

Les candidats MRC soutenus par le PS

Pour réussir le changement !



Christian Hutin
Nord
3ème circonscription



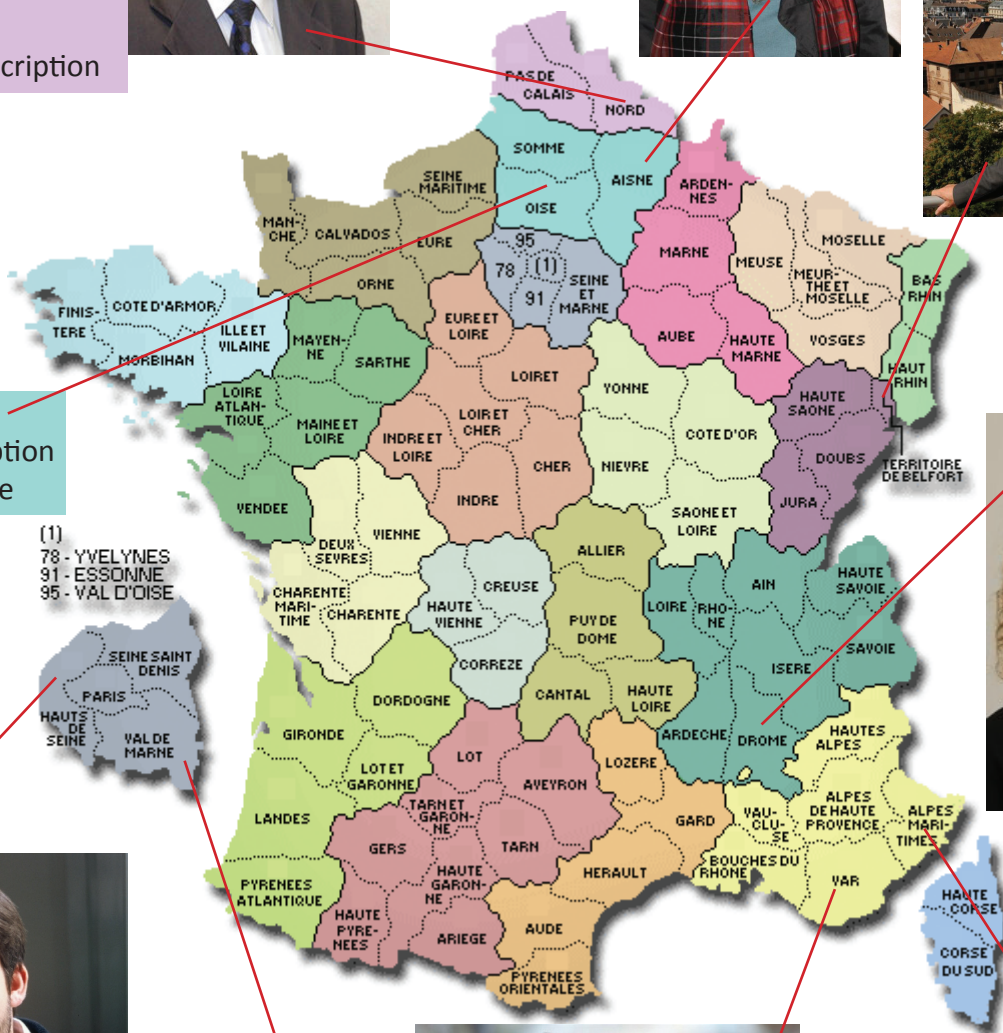
Marie-Françoise Bechtel
Aisne
4ème circonscription



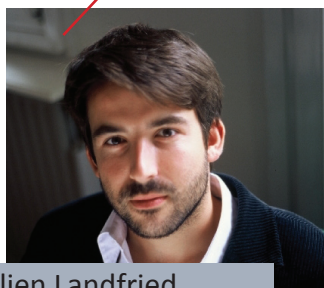
Etienne Butzbach
Territoire de Belfort
2ème circonscription

Oise
6ème circonscription
Décision reportée

(1)
78 - YVELYNES
91 - ESSONNE
95 - VAL D'OISE



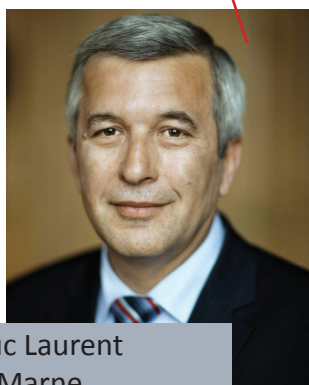
Catherine Coutard
Drôme
2ème circonscription



Julien Landfried
Hauts-de-Seine
13ème circonscription



Ladislav Polski
Var
7ème circonscription



Jean-Luc Laurent
Val-de-Marne
10ème circonscription



Eric Martin
Alpes-Maritimes
7ème circonscription

120 Candidats autonomes

L'accord électoral ne se restreint pas aux candidatures d'union. Il a été convenu que le MRC aura la possibilité de présenter 120 candidatures autonomes « à côté des candidats présentés ou soutenus par le PS ». La volonté du MRC de présenter plus de 100 candidats répond à deux impératifs : donner une visibilité à nos idées et retrouver le financement public que le parti a perdu en 2007.

Un parti politique a vocation à se soumettre au suffrage universel. Pour le MRC, la période politique qui s'ouvre est propice à développer des analyses en phase avec la réalité. Pour nos candidats, c'est aussi l'occasion de travailler une implantation locale dans la perspective des rendez-vous qui viennent. A ce stade, des jeunes et futurs cadres ont d'ores et déjà décidé de franchir le pas et seront des figures du renouvellement et de la continuité de notre engagement.

Par ailleurs, s'il veut se développer, notre mouvement est soumis à la question du financement. Pour accroître nos ressources, qui reposent aujourd'hui exclusivement sur les cotisations des adhérents et des élus, le MRC doit se mettre en ordre de bataille pour retrouver le financement public. La règle est limpide : il faut réunir 50 candidats ayant réalisé au moins 1 % des suffrages. A ce jour, environ 90 candidats sont d'ores et déjà sur les rangs. Le coût et la confection de la communication officielle (profession de foi, bulletin de vote, et affiches) est pris en charge par la trésorerie nationale. La direction nationale lance un appel à mobilisation générale pour atteindre l'objectif des 120 candidats. Nous avons besoin de candidats supplémentaires.

POUR RÉPONDRE À CET APPEL : legislatives@mrc-france.org



LE MRC A BESOIN DE VOUS MAINTENANT

Adhérer au MRC, c'est rester libre !

Département _____ Comité local (éventuellement) _____

Participation au comité national jeunes

Je soussigné(e) NOM _____ Prénom _____

Ville _____ CP _____

Profession _____ Lieu professionnel _____

Syndicat (pour participation éventuelle au secteur monde du travail) _____

Téléphone _____ Portable _____

Courriel _____

Mandat(s) électif(s) éventuel(s) _____

Souhaite adhérer au MRC renouveler son adhésion au MRC

et joint un chèque de _____ €, à l'ordre de AFMRC

La cotisation nationale est de 55 € minimum + cotisation libre selon revenus.

Un reçu fiscal sera fourni pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de la cotisation.

Pour les personnes au RSA, en recherche d'emploi, étudiants de moins de 25 ans, la cotisation est de 25 €.

Fait à _____

Le _____ Signature _____

BULLETIN A RETOURNER ACCOMPAGNE DU CHEQUE A : MRC - 3 AVENUE DE CORBERA - 75012 PARIS